



ASSEMBLEE GENERALE 2021

Grimentz – Hôtel-Restaurant Alpina – mercredi 8 décembre 2021 – 16h00

1. Ouverture de l'assemblée et contrôle des présences,
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et approbation
3. Lecture des comptes de l'exercice 2019/2020 et 2020/2021
4. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation
5. Rapport du Président,
6. Admissions – démissions
7. Elections statutaires
8. Préparation de la saison 2021/2022
9. Divers

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET CONTROLE DES PRESENCES

Le Président Pascal Rouvinet ouvre la 56^{ème} assemblée du CC Dolly à 16h.

Il fait un pointage de sa liste des membres, sur 60 membres, 19 sont présents, 7 se sont excusés, le reste des membres sont absents.

L'année passée l'assemblée n'a pas pu avoir lieu à cause de la pandémie, mais les comptes ont été contrôlés et approuvés en date du 7 décembre 2021.

Le tournoi « Créaboïs » de ce jour est annulé pour cause de mauvais temps.

Il demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour. Ce n'est pas le cas celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE ET APPROBATION

Le procès-verbal 2019 ayant été adressé par mail à chaque membre, le Président demande s'il désire que celui-ci soit lu. Des membres demandent la lecture de celui-ci. Le Président demande à Bernard Trombert de le lire.

Il n'y a pas de remarque ou de question concernant ce procès-verbal qui est donc approuvé tel quel et la secrétaire est remerciée pour son travail.



3. LECTURE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2020/2021

La parole est donnée au caissier **Bernard Trombert** pour la lecture des comptes portant sur la période du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2021.

L'année 2020/2021 a été marquée par la pandémie et le club n'a connu aucune activité sportive. Le comité a donc décidé de ne pas percevoir de cotisation auprès des membres.

Par conséquent, il n'y a eu aucun produit alors que les charges se sont élevées à CHF 483.10 (site internet et diverses cotisations annuelles de notre club).

Les actifs s'élèvent à CHF 57'985.82 et les passifs à CHF 58'468.92.

Le Président précise qu'il n'y a pas eu non plus de recettes de sponsoring cette année car le tournoi de l'année passée a été annulé à cause de la pandémie.

4. RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES ET APPROBATION

Romaine Solioz donne lecture du rapport des vérificateurs. La comptabilité étant tenue avec rigueur, elle recommande avec son collègue vérificateur M. Serge Pillet l'approbation des comptes 2020-2021.

L'assemblée approuve par acclamation et donne décharge aux organes responsables.

5. RAPPORT DU PRESIDENT

Les entraînements à Sierre se déroulent bien. Il rappelle comme l'année passée de bien vouloir consulter le calendrier envoyé à chacun par Paulon. Il remercie les membres qui ont représenté le club en participant aux tournois à l'extérieur, ainsi que Paulon Massy et Bernard Trombert qui s'occupent du planning des tournois interclubs.

Il relève que le manque de nouveaux membres est inquiétant et important pour la survie du club.



Concernant la participation du club à des tournois extérieurs, celle-ci est aussi en diminution, car malheureusement plusieurs tournois ont été supprimés.

Il remercie et félicite l'équipe de Grimentz formée par Simon Epiney, Georges-Henri Epiney, Luc Urdieux et Pierre Antonier pour leur brillante 4ème place au tournoi de Sierre.

6. *DEMISSIONS – ADMISSIONS*

Démission : Maurice Jeanbourquin, Serge Pillet et Georges Chevalier.

Admission : Néant

Le nombre des membres (actifs et passifs) s'élève maintenant à 60.

7. - *ELECTIONS STATUTAIRES*

Bernard Trombert a informé le comité qu'il souhaitait démissionner de son poste de caissier après 7 ans de bons et loyaux services.

Le président a reçu la candidature de Mme Yannick Poujol pour le remplacer. Sa candidature est acceptée par acclamation.

Bernard Trombert est remercié pour son travail.

Le comité 2021/2022 est composé de :

- Pascal Rouvinet, président
- Yannick Poujol, caissière
- Marie-Christine Marguerat, secrétaire.

M. Serge Pillet, vérificateur des comptes a donné sa démission, M. Claude –Eric Massy se propose pour le remplacer. Sa candidature est également acceptée par acclamation.

8. *PREPARATION DE LA SAISON 2020/2021*

Les dates pour la suite du championnat jusqu'à la fin de la saison seront communiquées aux joueurs directement.



9. DIVERS

Le Président s'inquiète sur le manque de relève dans le club. La moyenne d'âge des membres s'élève chaque année. Il n'y a malheureusement pas de nouveaux membres, et à ce rythme le club risque de disparaître.

Pour y remédier une discussion est lancée sur la reprise des cours d'initiation. Plusieurs propositions sont avancées :

- Le jeudi à Sierre avec le CC Sierre. David Moulin relève que beaucoup de joueurs veulent apprendre à jouer à Grimentz et pas à Sierre. A Sierre, ces cours sont donnés sur la piste numéro 5, qui est malheureusement injouable,
- A Grimentz, les jours qui suivent le tournoi annuel, selon l'état de la glace et de la météo,
- A Montana dans la nouvelle halle de curling, avec les difficultés pour les déplacements et le planning d'occupation de la halle.

La proposition d'organiser des cours d'initiation sur deux ou trois jours a aussi été relevée.

Le Président prend note de toutes les remarques et des propositions faites. Le comité étudiera les diverses alternatives pour relancer ces cours d'initiation, ce qui permettra à des jeunes ou de nouveaux joueurs d'intégrer le club.

Le Président remercie les membres présents pour leur présence et leur engagement pour le club.

Paulon Massy remercie le comité pour le travail effectué. Il dit que les entraînements à Sierre s'effectuent régulièrement et avec plaisir.

Le Président clôt la séance à 17 heures.

Le Président

Pascal Rouvinet

Le Secrétaire remplaçant

Bernard Trombert